

Délibération n°2025-015 Conseil d'Administration

Formation plénière
Séance du 14 mars 2025

Point de l'ordre du jour n°8 :

Révision des Capacités d'Accueil en Santé (CAS) pour 2025-2026

VU le code de l'éducation ;

VU les statuts de l'université d'Orléans

VU l'avis rendu par la CFVU du 10 mars 2025

Le Conseil d'Administration est invité à délibérer sur le nombre de places offertes pour la rentrée universitaire 2025-2026 pour l'accès en deuxième année des formations de Santé (médecine et kinésithérapie).

Ces effectifs prennent en compte la création de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) Croix-Rouge à Tours dans la répartition des capacités d'accueil des Formations en santé.

Le tableau de ces capacités est joint en annexe.

Le conseil d'administration approuve la révision des Capacités d'Accueil en Santé (médecine et kinésithérapie) pour 2025-2026.

Effectif statutaire :	36
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	26
Membres représentés :	6
Total :	32

Décompte des votes :

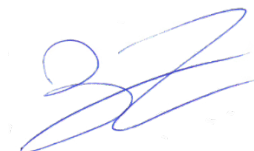
Abstentions :	0
Votants :	32
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	32
Pour :	32
Contre :	0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 14 mars 2025

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DELAI DE RECOURS : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Répartition des places 2e année des formations en Santé en Région Centre Val de Loire
Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie (MMOPK) à la rentrée universitaire 2025
Capacité d'Accueil en Santé (CAS) 2025-26

										Pour information				
		Médecine			Maïeutique	Odontologie			Pharmacie	Total MMOP	Kinésithérapie			Total MMOPK
CAS 2025	430			Tours	38	49			124	641	153			794
	Tours	Orléans	Total		Tours	Tours	Nantes	Total	Tours		Orléans	Tours	Total	
	330	100	430			39	10	49			115	38	153	
PASS		157	48	205	18	17	5	22	52	297	55	20	75	372
LAS I		54	17	71	6	7	2	9	24	110	23	6	29	139
LAS 2/3		99	30	129	12	12	3	15	38	194	31	8	39	233
Passerelles		17	5	22	2	3	0	3	8	35	5	2	7	42
Sportif haut niveau		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3	3
Candidats hors UE		3	0	3	0	0	0	0	2	5	0	0	0	5